

Convocqué le 15/03, le Conseil s'est réuni le 11/04/24 à 18h30 =

Secrétaire : T. Nonnotte

Tous les conseillers sont présents

→ Compte de gestion 2023 - - - - 03/24

→ Compte Administratif 2023 - - - - 04/24

Les résultats sont en parfaite concordance et approuvés à l'unanimité sur les bases suivantes :

- Fonctionnement = Dépenses = 67.422 €
Recettes = 306.154 €
- Investissement = Dépenses = 14.617 €
Recettes = 128.532 €

→ Taxes Directes Locales - - - - 09/24

Sur proposition du maire, le conseil décide d'augmenter les taux de 2%, les nouveaux taux applicables en 2024 sont :

Taxe Foncier Bâti = 27,90%
Taxe Foncier Non Bâti = 15,10%
Taxe d'Habitat = 11,90%

→ Actualisation des montants de location -

→ Pizzeria ambulante = 8€/soir - - - - 05/24
→ Occupation par l'ACCA d'un emplacement caravanés 50€/An - 06/24
→ Emplacement (2) Taxi = 130€/place - - - - 07/24
→ Affouage 2024 = 35€ la part - - - - 08/24

→ Budget Prévisionnel 2024 - - - - 10/24

Après présentation par le maire, le conseil décide d'arrêter les montants du budget (ci-dessous) :

• Fonctionnement = Dépenses = 85.217 €
Recettes = 308.887 €
• Investissement = Dépenses = 59.975 €
Recettes = 134.418 €

→ Autorisation de virement de crédits - - - - 11/24

Le conseil autorise le maire à effectuer des virements de crédits, de chap à chap, dans la limite de 7,5% dep. recelées

→ Modification des statuts GBM - - - - 12/24

Le conseil se prononce favorablement pour un transfert de compétence concernant la construction, entretien et gestion de la Grande Bibliothèque ainsi que la gestion et l'entretien du centre Pierre Bayle.

→ Autres décisions :

• Déclinaison des investissements possibles en 2024 =

- Participation pour la mise aux normes électriques de l'église de Marchaux - 5000 €

→
SUITE

66 (suite) CM du 11/04/2024

- Participations (amortissement) pour travaux église (toiture) - (chauffage), cimetière et mur d'enceinte - - - - - 10100 €
- Travaux de voirie et parking mairie - - 10.000 €
- Réfection rampe d'accès et escalier mairie - - 3.700 €
- Bardage façade ouest du garage - - - 3.400 €
- Fontaine = nettoyage et étanchéité du premier bac - - - - - 2.500 €

Bilan du traitement calcaire de l'eau -
Après une expérimentation d'un an, il semble que le traitement Vulcan (émission d'ondes électriques sur la canalisation de sortie du surpresseur) soit efficace \approx avant traitement 34 interventions sur le réseau, pour une année et après seulement 3/an -

Transports scolaires (GBM)
Le nouveau règlement prévoit l'obligation de positionner un ac. -
compagnateur dès lors qu'un enfant de maternelle prend le car.
des la rentrée 2024.
Dépôt de déficits votes = affaire résolue, le contrevenant a débarrassé les branches.

Etablissement des tour de garde pour les élections du 09/06

La séance est levée à 20h30.

Le Maire,

Le Secrétaire

Les Conseillers,

